



## INFORMATIONS MUNICIPALES DE CURLEY 2021



Téléphone  
03.80.61.47.99

Courriel  
mairie.curley@yahoo.fr

Internet  
[www.curley.fr](http://www.curley.fr)

Ouverture du secrétariat  
Le lundi de 15h30 à 17h30

### L'AIDE MÉMOIRE

#### **ASSOCIATION AMICALE DE CURLEY**

Président : M. MAUME Bernard  
Secrétaire : Mme COURBEZ Valérie  
Trésorier: M. COULOT Guy

#### **DÉFENSE**

Correspondant : M. Pascal HADJUR

#### **ORDURES MÉNAGÈRES**

Ramassage chaque mercredi après-midi.

#### **DÉCHETERIE : BROCHON**

LUNDI et VENDREDI : 13h30 à 17h30  
MERCREDI et SAMEDI : 8h30 à 12h – 13h30 à 17h30  
Ouvert jusqu'à 18h30 de mi-avril à mi-octobre

#### **BIBLIOTHÈQUE de L'ÉTANG-VERGY**

MARDI et JEUDI: 16h00 à 19h00  
SAMEDI : 10h00 à 12h30  
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque peut être exceptionnellement fermée

#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

3, rue Jean Moulin  
B.P. 40029  
21701 Nuits Saint Georges Cedex  
Tél : 03.80.27.04.70  
Site internet : <http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/>  
Délégué titulaire : M. Bailleux Dominique  
Délégué suppléant : M. Personnier Michel

#### **CADASTRE**

Vous pouvez obtenir vos plans cadastraux sur :  
<http://www.cadastre.gouv.fr>

#### **NUISANCES SONORES**

Les travaux réalisés par des particuliers pouvant causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci pour votre compréhension et la tranquillité de tous

## LE MOT DU MAIRE

Après cette année 2020 tourmentée, nous allons à nouveau publier le bulletin municipal afin de vous tenir informés des événements majeurs de notre commune. Je sais que vous lisez régulièrement les comptes-rendus du Conseil Municipal, mais il n'est pas inutile d'en faire une synthèse annuelle.

2020 fut d'abord l'année du renouvellement du Conseil Municipal. Le maire sortant qui a souhaité prendre un peu de recul a donc cédé sa place et j'ai eu l'honneur d'être élu à la tête de ce conseil. L'équipe a vu également l'arrivée de jeunes membres ce qui lui confère une représentativité accrue.

Notre équipe déplore néanmoins le départ de deux conseillers, l'un pour une mutation, et l'autre pour des raisons professionnelles.

Cette première partie de mandat restera dans la continuité du précédent ; en effet, nous devons terminer la construction de l'Espace de rencontres pour lequel il faut toujours prévoir quelques dépenses complémentaires sur des « queues de chantier ». Il nous faudra également l'équiper en tables, chaises et autre vaisselle.

Ensuite, nous avons eu l'intéressante opportunité d'acquérir l'immeuble dit « Des 3 cours », ce qui va sécuriser les revenus de la commune dans les années à venir. Nous allons devoir très rapidement y engager des travaux afin d'en tirer les revenus escomptés. C'est une fois ces investissements réalisés que nous y verrons plus clair dans notre capacité à engager de nouveaux projets.

Toutefois, certaines petites actions d'embellissement de notre village ont été mises en œuvre ou le seront avant la fin de cette année.

J'en terminerai avec la situation sanitaire. Nous vivons des temps difficiles depuis mars 2020, entourés de privations et de contraintes. Je sais que nombre d'entre vous se sont fait vacciner, plus ou moins contre leur gré pour certains, et que d'autres attendent de nouvelles alternatives (nouveaux vaccins, immunité collective, traitement médical de la maladie etc. ...). Sans vouloir obliger personne, je pense pour ma part que la vaccination est la meilleure solution à ce jour. Les statistiques le démontrent bien : les hospitalisations, et notamment en réanimation, concernent presque exclusivement des personnes non vaccinées, qui plus est de plus en plus jeunes. Le premier risque de ce variant Delta très contagieux est la saturation des hôpitaux, avec les conséquences dramatiques qu'on n'ose imaginer, mais aussi un risque de mutation sous une forme peut-être plus dangereuse et létale. Tous les efforts consentis depuis 18 mois seraient alors anéantis.

Les indicateurs de la rentrée seront déterminants pour envisager la fin d'année, bien que les indicateurs de la Côte d'Or soit encourageants. Soyons optimistes, appliquons chaque fois que nécessaire les mesures de protection recommandées et nous finirons par en sortir.

*Dominique Bailleux*

## IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour 2021. Ils sont donc maintenus au même tarif que les années précédentes :

- Taxe d'habitation : le taux n'est plus voté par la commune
- Taxe foncière sur le bâti : 26.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.14%

Ce qui représente les revenus suivants :

Bâti :	22.559 €
Non bâti :	1.294 €
Taxe habitation	557 € (versement par le Département)
Alloc.compensatrice	199 €
<b>TOTAL</b>	<b>24.610 €</b>

## LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel 2021 ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Les comptes 2020 présentent un résultat global de fonctionnement de 38.387 €.

Le budget 2021 est équilibré à la section d'investissement à hauteur de 549.365 € (ces chiffres sont importants en raison de la construction de l'espace de rencontre).

Nous avons eu recours à un prêt relais de 180.000 € afin de financer les travaux de l'espace de rencontre en l'attente du versement des subventions. Ce prêt sera soldé en 2022.

## REALISATIONS 2020/2021

- Eaux pluviales : une amélioration de l'écoulement des eaux pluviales a été apportée à hauteur du 31 rue de Chazan (propriété de MM Bailleux) par la pose d'une grille supplémentaire.
- Aménagement de trottoirs : le trottoir à l'angle de la propriété du 11 rue de Chazan (MM Barrois) a été agrandi en créant une écluse sur la chaussée. Le trottoir permet maintenant le passage d'un piéton, d'une poussette ou d'un fauteuil et oblige également les véhicules à ralentir.
- Eaux pluviales : opération de curage des canalisations d'eaux pluviales rue du lavoir, rue de Vergy et rue de la mairie.
- Espace de rencontres et de loisirs : voir article à ce sujet.
- Fleurissement : les 3 auges du village ont été fleuries.
- Lavoir : Remplacement de la porte du lavoir par une grille fixe (en cours).
- Mairie : nettoyage des façades et du parvis (4ème trimestre).
- 3 Cours : réfection/rafraichissement de 3 appartements actuellement vides (4ème trimestre).

## Autres actions menées

- DECI : le plan de DEfense Contre l'Incendie a été revu et a fait l'objet d'un arrêté. Pas de modification à prévoir à court terme, tous les bâtiments sont couverts.
- DICRIM : le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a été rédigé et diffusé à l'ensemble des habitants. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, merci de vous adresser à la mairie ou encore de le consulter ici [http://www.curley.fr/documents/DICRIM\\_CURLEY\\_2021-01-07.pdf](http://www.curley.fr/documents/DICRIM_CURLEY_2021-01-07.pdf).
- RGPD : Notre secrétaire de mairie a été nommée correspondante pour toutes les questions liées au Règlement Général sur la Protection des Données.
- Santé : création d'un registre des personnes vulnérables afin que les personnes inscrites soient prises en charge directement par les services de l'Etat en cas de crise ou de catastrophe.
- Secrétariat : le contrat de notre secrétaire de mairie a été allongé de 4 à 7 heures hebdomadaires pour lui permettre de remplir correctement ses missions et pour procéder à une refonte complète du classement des documents communaux.
- Terrain de jeux : mise en place d'une convention d'inspection et de contrôle pour la sécurité.

## REALISATIONS PREVISIONNELLES en 2022

- RD116 : Etude pour des aménagements en vue d'améliorer la sécurité de la voie. L'étude gratuite menée par le Conseil Départemental était visuellement intéressante mais ne réglait pas les

problèmes dus à la vitesse des véhicules. Nous consulterons les riverains, agriculteurs et chauffeurs de cars sur les aménagements projetés.

- Mairie : remplacement des portes, du mode de chauffage et de l'éclairage de la mairie et des espaces communs aux appartements. Opération de rénovation énergétique subventionnée.
- Abribus : réaménagement de l'abribus afin de protéger les enfants de la pluie et du vent. La partie arrière sera débarrassée afin d'en augmenter la profondeur.
- Lavoir : curage et suppression de la « baignoire » afin que l'eau s'écoule naturellement dans l'édifice. Remplacement de l'éclairage par des LEDs.
- Aire de jeux : abattage des conifères situés entre l'Espace de rencontres et l'aire de jeux afin de dégager la vue panoramique de l'ERL et de réaliser d'autres aménagements (places de parking, terrains de pétanque par exemple).
- EOLE : construction d'un local municipal de stockage sous le bâtiment pour y mettre divers équipements, notamment les panneaux électoraux entreposés dans l'Abribus.

### **Autres actions**

D'autres fleurissements seront mis en place en divers endroits de la commune.

## **ESPACE DE RENCONTRES**

Le chantier de l'Espace de rencontres (EOLE) est toujours en cours. Les travaux n'avancent pas aussi vite que prévu pour plusieurs raisons : la crise sanitaire qui a généré des arrêts pour maladie dans les entreprises, et la reprise économique qui, bien que souhaitable, engendre des pénuries de matières premières, et par conséquent des difficultés d'approvisionnement pour les artisans.

Les aménagements intérieurs sont quasiment terminés ; il reste le tableau électrique, l'espace multimédia, la pose des sanitaires, le bardage extérieur et la pose des brise-soleils.

L'inauguration prévue initialement à mi-juillet sera donc reportée au milieu du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Si la crise sanitaire le permet, le Père Noël passera cette année à Curley !

## **DEFIBRILLATEUR**

Bien qu'on ne souhaite jamais s'en servir, l'ouverture de EOLE nous oblige à installer un DAE (Défibrillateur Automatique Externe). L'appareil sera installé à l'extérieur du bâtiment, côté rue de CHAZAN, afin que chacun puisse s'en servir en cas de besoin.

Bien que son fonctionnement soit automatique et guidé vocalement, le prestataire proposera une formation pour tous les habitants qui le souhaitent.

Nous vous tiendrons informés dès que la date sera retenue.

## **LES 3 COURS**

L'acquisition de cet immeuble de 9 appartements est une opportunité pour la commune. Il permettra de proposer des offres de location supplémentaires et assurera de nouveaux revenus face aux diminutions constantes des attributions de l'Etat. Nous avons pour ce faire contracté un prêt bancaire sur 20 ans au taux de 0,95%.

Nous engageons toutefois dès maintenant d'importants travaux de rénovation de deux logements actuellement non utilisables en l'état ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons négocié une baisse importante du prix d'acquisition. Et nous allons également procéder à quelques

rafraichissements dans un logement qui s'est libéré le mois dernier afin de le remettre en location au plus vite.

Ces travaux préliminaires seront financés sur fonds propres sans recours à l'emprunt.

Les revenus locatifs seront utilisés ainsi :

- Remboursement de la dette ;
- Petits travaux d'entretien ;
- Constitution d'un fonds pour des travaux de plus grande ampleur (rénovation progressive des logements, amélioration énergétique du bâtiment, éléments de sécurité, ...) ;
- Le solde étant affecté au résultat financier de la commune.

Pour être très concret :

▪ Revenus annuels pour un taux d'occupation de 70%	31.000 €
▪ Remboursement de la dette	18.000 €
▪ <u>Charges annuelles pour la commune</u>	<u>3.000 €</u>
▪ Solde annuel	10.000 €

Les revenus annuels pour une occupation à 100% sont de l'ordre de 44.000 €.

L'immeuble va donc s'auto financer même avec un taux d'occupation de 70%, taux particulièrement faible ; aucune inquiétude donc quant à une éventuelle augmentation des impôts pour financer cette opération.

### **Point d'apport volontaire**

Il est interdit de déposer des objets en dehors des containers et notamment les cartons qui doivent être déposés en déchetterie.

Malgré nos maintes demandes, certains habitants continuent de vider les cendres au bord du chemin. Merci de mettre définitivement fin à cette pratique ; des solutions sont possibles (s'adresser à la Mairie).

### **Dechèterie**

Si vous n'avez pas de carte d'accès, vous pouvez faire la demande par mail ou par téléphone à [service.dechets@ccgevreynuits.com](mailto:service.dechets@ccgevreynuits.com) ou 03 80 61 18 19.

### **CONVENTION SPA**

Rappel : La mairie a signé une convention avec la SPA de Messigny (03 80 35 41 01 ou 03 80 35 45 27) pour l'accueil des animaux errants trouvés sur la commune.

Si vous trouvez un animal errant, merci de contacter l'un de ces numéros.

### **ETAT CIVIL / POPULATION**

En 2021 nous avons déploré la disparition de deux personnes qui ont œuvré pour la commune par leurs activités et leur engagement au sein de l'Amicale :

Mme Gabrielle MAUME ;

Mr Jacques PITIE.

Nous tenons ici à les saluer pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous souhaitons la bienvenue à deux petites filles :

- Ambre FOLLOT née le 20/03/2021
- Lizéa HAKIMI née le 24/03/2021

Félicitations aux parents.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mr et Mme DHILLY et DOUCET qui occupent au 18 rue de Chazan l'ancienne maison de MM Jeannot, partis dans la Nièvre pour des raisons professionnelles.

Enfin, nous accueillerons bientôt dans notre village les habitants de deux nouvelles constructions au 26 et 28 rue de Chazan :

Messieurs GOMEZ et POTEPA ;

Madame et Monsieur DEBOURDEAU et leurs 3 enfants.

## **AGENDA**

Le contexte sanitaire ne nous permet toujours pas d'envisager de grands rassemblements comme le barbecue en Septembre.

Néanmoins, la journée Portes Ouvertes au Parc de loisirs devrait se tenir à l'automne. Nous vous tiendrons informés de la date convenue avec le gérant.

Retrouvez toutes nos informations sur le site Internet de la commune :

[www.curley.fr](http://www.curley.fr)

**oOo**